

Parc national du Mercantour

Orientation 01: Prendre soin des paysages

[...]

- **Mesure 1: Intégrer les enjeux paysagers dans une démarche de territoire**

La préservation des paysages passe de façon incontournable par l'information, la sensibilisation, la formation de tous les intervenants de l'aménagement du territoire, collectivités, services techniques, acteurs économiques, habitants. La confrontation des points de vue facilite l'appropriation des enjeux paysagers et l'émergence de projets d'aménagements concertés.

Dans cette perspective, un observatoire du paysage sera mis en place, afin de disposer d'un outil d'analyse des transformations du paysage et de réflexion prospective. Un tel observatoire permettra de sensibiliser les populations et les acteurs locaux à l'évolution des paysages en fonction des pratiques et des usages et mettra en évidence leur intérêt culturel et historique. Un guide sur les pratiques favorisant une qualité paysagère du territoire sera également réalisé.

Par du conseil, de l'assistance technique et des « porter à connaissance », les communes bénéficieront d'un accompagnement sur :

- l'intégration d'un volet paysager dans les documents d'urbanisme, avec une attention particulière au maintien des équilibres entre zones urbanisées, agricoles et forestières ;
- l'application de préconisations en matière de paysage dès la conception de nouveaux projets d'aménagements et d'infrastructures, puis tout au long de la réalisation.

La richesse des paysages du parc sera valorisée par le biais d'une politique d'animation et de communication sur des supports médiatiques variés à partir, notamment :

- d'ateliers du paysage à destination des habitants ;
- d'expositions, de circuits d'interprétation, de publications et de festivals.

Rôles de l'établissement public du parc

- impulse la création d'un observatoire
- s'implique dans la médiation territoriale
- apporte un appui technique aux communes lors de la révision de documents d'urbanisme
- communique sur l'identité des paysages

Contributions attendues des communes adhérentes

- participent à l'observatoire
- intègrent les enjeux paysagers dans les documents d'urbanisme

Principaux autres partenaires à associer

Habitants, groupements de communes, Pays, Départements, Région, services de l'Etat, ONF, CRPF, acteurs économiques, associations culturelles, patrimoniales, écomusées, scientifiques, paysagistes

Parc national du Mercantour

La mesure 1 s'applique à l'ensemble de l'aire d'adhésion.

[...]

Page 80 de la Charte PNM

Référence ID de l'article : #2537

Auteur : Alicia Lambert

Dernière mise à jour : 2014-06-03 11:17